

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 56 D/13 SOUTH CARTE

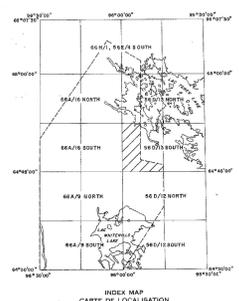
NORTHWEST TERRITORIES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DISTRICT OF KENYATTA DISTRICT DE KENYATTA

SCALE 1:200,000 ÉCHELLE 1:200,000

Contribution to Canada/Northwest Territories
Accord Development/Entente Accord 1987
under the Economic Development Agreement
Financed by the Geological Survey of
Canada
Contribution à l'Énergie, Mines et Ressources du Nord-
Ouest/Entente Accord 1987, financé par le Service
géologique du Canada. Financé par le Service
géologique du Canada. Financé par le Service
géologique du Canada.

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
2205
1986
GEOLOGICAL SURVEY
COMMISSION GÉOLOGIQUE
OTTAWA
Sheet 26 of 54



This map was compiled from data acquired by Kenting Earth Sciences International Ltd. during an aeromagnetic gradiometer survey using a Piper Navajo aircraft (registration C-FFRY). Two 0.005 gamma resolution all-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out during July 1986, at a flight altitude of 150m mean terrain clearance. The average flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 50m. Despite separation data tied to the topographic recovered from a vertically mounted 35mm camera established the flight path of the survey aircraft. Satellite navigation data (GPS) were used where available, especially over large bodies of water.

The data processing and gridding was carried out by Geometrics Ltd. Plotting was done by Kenting Earth Sciences International Ltd. During the compilation of the data, the vertical gradient values, which approximate closely the first vertical derivative of the earth's total field, were obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were then filtered with a digital operator to remove instrument noise and to level the data. Then the vertical gradient values were interpolated on a 50m grid and contoured. The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données magnétiques durant un levé aéromagnétique par gradient, réalisé par Kenting Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un aéronef du type Piper Navajo, immatriculé C-FFRY. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0,005 gamma, sont montés automatiquement et séparément verticalement d'une distance de 1,83 mètre dans deux boîtes arrière jumelles du fuselage de l'appareil. Les opérations de levé ont été réalisées durant le mois de juillet 1986, à une altitude de 150 mètres au-dessus du terrain moyen. L'espacement moyen des lignes de vol est de 300 mètres. Des lignes de contrôle ont été volées à un espacement moyen de 50 mètres. Malgré une séparation des données liée à la topographie obtenue à partir d'une caméra montée verticalement sur l'appareil, la trajectoire de vol de l'appareil a été établie à l'aide de données de navigation par GPS. Les données de navigation ont été utilisées, surtout au-dessus de grandes étendues d'eau.

Le traitement des données et la grille ont été réalisés par Geometrics Ltd. Le tracé des courbes a été réalisé par Kenting Earth Sciences International Ltd. Durant la compilation des données, les valeurs du gradient vertical, qui approchent de la première dérivée verticale du champ magnétique total, ont été obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres par leur séparation verticale. Les valeurs du gradient vertical ont été filtrées avec un opérateur numérique pour éliminer le bruit de fond et niveler les données. Les valeurs du gradient vertical ont été interpolées sur une grille de 50 mètres et ont été contourées. Les données de base de cette carte ont été obtenues à partir d'une carte topographique à l'échelle de 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût de recouvrement et de reproduction des données.